

La construction belge peut gagner en efficacité en digitalisant la spécification du béton

Pour beaucoup de gens, la phrase suivante s'applique : "le béton est du béton". Mais quiconque est actif dans le monde de la construction, le sait mieux que quiconque. La spécification du béton pour une application particulière sur le site, est un travail délicat. En Belgique, le prescripteur (architecte ou bureau d'étude) s'appuie sur la norme européenne NBN EN 206 et son complément belge NBN B 15-001 pour la spécification du béton. Le prescripteur prépare ensuite les spécifications pour l'entrepreneur, qui passe une commande à la centrale à béton. Pendant la phase de construction, la centrale à béton livre le béton requis et l'entrepreneur commence alors à travailler avec ce béton. La pratique montre que dans ce processus, il peut y avoir des problèmes.

Normes européennes et belges

La norme belge NBN B 15-001 est parue en juillet 2018 pour compléter la norme européenne NBN EN 206, publiée en 2014, relative à la spécification, aux propriétés, à la fabrication et à la conformité du béton. Cette norme belge, NBN B 15-001, est essentielle dans la mesure où elle tient compte des environnements et des pratiques belges les plus courantes. En outre, de nombreuses exigences de la norme européenne ne sont qu'informatives. Ces deux normes indissociables constituent la base de la certification BENOR du béton.

"Les normes européennes et belges sont des lignes directrices indispensables pour la spécification du béton", déclare Vinciane Dieryck, **x au Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC)**. "Mais en tant que manuel pour la préparation de spécifications, ces documents volumineux et complexes ne sont pas vraiment idéaux. Les prescripteurs doivent estimer correctement un grand nombre de variables, et ce n'est pas facile."

Conséquences d'une spécification incorrecte ?

Et une mauvaise spécification du béton a des conséquences. La spécification du béton correcte dans le cahier des charges et dans la commande est essentielle pour éviter les discussions après la mise en œuvre. En effet, selon l'application, les critères pour obtenir un béton de qualité varient. Par exemple, une spécification incorrecte peut entraîner :

- La ségrégation du béton ou une mise en œuvre difficile due à une classe de consistance incorrecte ;
- Durabilité réduite (par exemple, en raison de la corrosion de l'armature ou d'une attaque chimique), en raison d'une classification environnementale incorrecte ;
- Couverture inadéquate de l'armature en raison du blocage de granulats de taille inadéquate.

Nouvelle application "BETON" devrait rendre la spécification beaucoup plus facile !

"Les dommages sur le site, ou après l'achèvement des travaux, sont à l'origine de litiges, d'aigreurs dans les relations, de pertes de temps et d'augmentation des coûts. C'est à partir de cette réalité économique que nous avons commencé à réfléchir à une meilleure solution au sein de notre Laboratoire Technologie du Béton", explique Vinciane Dieryck. " Nous avons mis au point un arbre de décision qui nous permet de passer en revue toutes les variables pour la spécification du béton à l'aide d'un ensemble limité de questions. La base est constituée par les normes européennes et belges, mais nous sommes également allés plus loin. Le résultat de cet exercice est alors une spécification correcte pour l'élément en béton que le prescripteur a en tête."

Autour de cet arbre de décision, le CSTC a maintenant développé une application, simplement appelée BETON, qui est mise gratuitement à la disposition du professionnel belge de la construction. L'application peut être consultée en ligne sur **betonapp.cstc.be**.